

CONFÉRENCE SUR LES FINANCEMENTS EUROPÉENS

QUELS ENJEUX POUR LES ASSOCIATIONS EN RHÔNE ALPES ?

Intervention Mercredi 27 Mai 2015 pour le

Justine ARNAUD, attachée parlementaire de Michèle RIVASI
et animatrice du Club Europe Sud Rhône-Alpes

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
RHÔNE-ALPES



Le Club Europe Sud Rhône-Alpes (CLESRA) a pour but d'**INFORMER** et **ORIENTER** les porteurs de projets potentiels sur les financements européens, de **VALORISER** l'engagement de l'Europe sur le territoire du sud Rhône-Alpes, et de favoriser les **ÉCHANGES** entre les acteurs intéressés par l'Europe: collectivités, organismes publics, entreprises et associations de notre territoire.



2 POINTS CLÉS

- **La naissance de la politique régionale européenne et les enjeux des fonds européens**
- **L'impact des politiques européennes et des financements européens en France et en Rhône-Alpes**





**LA NAISSANCE DE LA POLITIQUE
RÉGIONALE EUROPÉENNE ET LES
ENJEUX DES FONDS EUROPÉENS**

D'OÙ VIENNENT LES FINANCEMENTS EUROPÉENS?

- Naissance de la politique régionale et de cohésion en **1986** sous l'impulsion de Jacques DELORS (alors président de la Commission européenne)
- **L'enjeu:** de grandes disparités économiques et sociales entre les Etats qui poussent à **harmoniser les niveaux de développement** entre les régions européennes (logique de **péréquation** et de **solidarité**)
- **Le moyen :** prévoir dans le budget de l'UE (composé d'un % du RNB de chaque Etat – max 1,23%) de transférer des financements européens aux Etats et régions pour leur développement économique



BUDGET DE LA POLITIQUE RÉGIONALE ET DE COHÉSION

➤ 2^{ème} poste budgétaire de l'UE soit:

1/3 du budget européen = **351,8 milliards d'euros**
environ **17 milliards** pour la France pour 7 ans

→ *En matière de politique régionale; la France est contributeur net (donne plus qu'elle ne reçoit) mais bénéficiaire net pour la PAC (reçoit plus qu'elle ne donne)*



**LES PROGRAMMES DE FINANCEMENTS 2014-2020
DÉCOULENT DE LA STRATÉGIE :**

**« EUROPE 2020 :
UNE STRATÉGIE POUR UNE CROISSANCE
INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE »**

3 PRIORITÉS



1) CROISSANCE DURABLE :

- **ALLER VERS UNE ÉCONOMIE PLUS COMPÉTITIVE ET À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE,**
- **PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT,**
- **CONCEVOIR DES TECHNOLOGIES ET MÉTHODES DE PRODUCTION ÉCOLOGIQUES,**
- **INSTALLER DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EFFICACES ET INTELLIGENTS,**
- **TIRER PARTI DES RÉSEAUX EUROPÉENS POUR PLUS DE COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES.**



2) CROISSANCE INCLUSIVE :

- **AUGMENTER LE TAUX D'EMPLOI EN EUROPE, PLUS NOMBREUX ET DE MEILLEURE QUALITÉ,**
- **AIDER LES PERSONNES DE TOUT ÂGE À ANTICIPER ET À GÉRER LE CHANGEMENT,**
- **MODERNISER LES MARCHÉS DU TRAVAIL ET LES SYSTÈMES DE PROTECTION SOCIALE,**
- **VEILLER À CE QUE TOUTE L'UE RÉCOLTE LES FRUITS DE LA CROISSANCE.**



3) CROISSANCE INTELLIGENTE:

- **RENFORCER L'ÉDUCATION (FORMER LES CITOYENS, AMÉLIORER LEURS COMPÉTENCES),**
- **RENFORCER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (CRÉATION DE PRODUITS ET SERVICES),**
- **CONSOLIDER LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE (EXPLOITATION OPTIMALE DES TIC).**



DES PRINCIPES TRANSVERSAUX

Egalité homme-femme

Notion d'*Innovation sociale* = nouveaux projets, services et modèles

→ afin de mieux répondre aux difficultés sociales.

Développement durable



CYCLE DE DÉCISION DE L'EUROPE AUX RÉGIONS

Stratégie UE2020



Règlement FEDER et FSE (adoptés par le Parlement européen et le Conseil Des Ministres)



Cadre de référence stratégique national, élaboré par chaque Etat membre fixe les grandes priorités pour la mise en œuvre des

Programmes opérationnels régionaux





**L'IMPACT DES POLITIQUES
EUROPÉENNES ET DES
FINANCEMENTS EUROPÉENS EN
FRANCE ET EN RHÔNE-ALPES**

○ Un impact législatif

- Les directives et règlements européens sont intégrés dans le droit français et **peuvent avoir des impacts sur les associations** (financement public notamment avec la règle des minimis – pas plus de 200 000 euros d'aide publique sur 3 ans)

○ Un impact administratif

- La politique régionale et de cohésion nécessite une organisation administrative pour la gestion de ces fonds (décentralisation de la gestion en France)



o Un impact administratif (suite)

- Cette politique, les aides en découlant, est un **complément** à la politique nationale et régionale (règle du **co-financement**)
- Une logique d'effet levier (1€ européen = 1€ public)
- La mise en œuvre de programmes de développement économique, social et rural qui sont structurant pour l'action publique mais qui ont aussi leurs inconvénients (accessibilité notamment...)
- Publics touchés / emplois créés ; évaluation à chaque programmation



QUELQUES CHIFFRES POUR ÉVALUER L'IMPACT DES FONDS EUROPÉENS

- Bilan 2000-2006 en France (bilan 2007-2013 en cours) :
- Création d'environ **200 000 emplois** sur la France entière
- **140 000** projets soutenus
- Augmentation du PIB/habitant de 1,5% dans les régions Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane



LE BUDGET DES FONDS EUROPÉENS EN RHÔNE-ALPES POUR 2014-2020

- **1 milliard et 746 millions d'euros**
- FSE : 322 millions d'euros
- FEDER : 364 millions d'euros
- FEADER : 1 milliard et 60 millions d'euros (en hausse)

Gestion partagée entre le Conseil régional et l'Etat



DES DATES À RETENIR

- **Lancement de la programmation FEDER/FSE RDV**
11 juin 14h30/20h au siège de la région Rhône-Alpes à Confluence (ateliers d'information et rencontre de l'autorité de gestion)
- Inscriptions avant le 5 juin sur <http://www.europe-en-rhonealpes.eu/>
- Séminaires d'information sur le FSE dans vos départements (compétence insertion) : à voir avec les conseils départementaux

